
ADDITIF AUX RÈGLEMENTS ADMINISTRATIFS – CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ DES RACES PARTICULIÈRES

Les conditions d'admissibilité des races particulières sont comme suit :

Entlebucher sennenhund

Taille : Moyenne.

Couleur de la robe : Noir, jaune au brun rouille, et blanc.

Marques de couleur : Jaune au brun rouille sur les joues, les jambes et au-dessus des yeux. Blanc sur la tête, le cou et les pieds, noir ailleurs.

Texture et longueur du poil : Court et dense.

Corps : Rectangulaire, dos droit.

Forme et position des oreilles : Attachées haut, pendantes, extrémités arrondies.

Forme et port de la queue : Tronquée.

Pieds : Ronds et serrés.

Variabilité unique observable : Queue tronquée de naissance.